

Architectes pour tous

Allez à la rencontre des maîtres d'ouvrages !

A/ (RAPIDE) MODE D'EMPLOI

1) Identifiez-vous et rendez-vous dans votre Compte personnel sur le site Architectes.org

http://www.architectes.org/... Compte utilisateur | CNDA

MENU ORDRE DES ARCHITECTES Conseil national L'ORDRE EN RÉGIONS Le tableau de l'Ordre

VOUS ÊTES ARCHITECTE ?

Votre identifiant

Votre mot de passe

SE CONNECTER

Vous êtes inscrit(e) à l'Ordre et avez oublié vos codes d'accès à l'Espace architectes du web, cliquez ici pour récupérer vos codes par e-mail.

VOUS ÊTES VISITEUR ?

Votre identifiant

Votre Mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici.

SE CONNECTER

Vous n'avez pas encore de compte sur le site architectes.org ? Cliquez ici pour créer votre compte

Créer un compte sur le site architectes.org, c'est :

- Conserver dans votre classeur privé, les contenus et documents proposés sur le site afin de les retrouver rapidement à chaque connexion
- Gérer vos inscriptions aux newsletters par région
- Pouvoir conserver la liste de vos architectes préférés dans votre région
- Et d'autres services à venir prochainement...

2) Rendez-vous dans la section « Mes books ».

Pas besoin de vous inscrire, il suffit de remplir et d'enregistrer votre book pour être présent sur « Architectes pour tous » !

Vous disposez d'autant de « books » « Architectes pour tous » que vous disposez de modes d'exercice (ex. vous avez une activité libéral et êtes associé(e) d'une société d'architecture : vous trouverez donc 2 books dans votre compte.)

MENU ORDRE DES ARCHITECTES Conseil national L'ORDRE EN RÉGIONS Le tableau de l'Ordre JEAN

ACCUEIL

Mon espace personnel
MON COMPTE

MON PROFIL

MES BOOKS

MES SÉLECTIONS

État civil

Monsieur JEAN TEST
Date de naissance : 10/01/1981
Lieu de naissance : fcs
Département : 3 - ALLIER
Pays de naissance : FRANCE
Nationalité : française

Inscription à l'Ordre

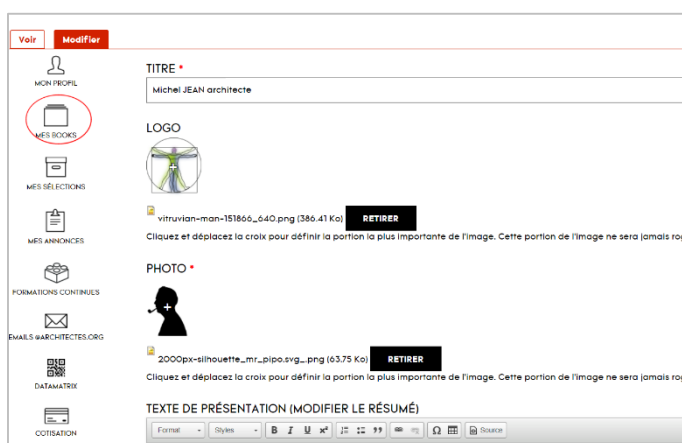
Situation : 08 - Réinscrite(e)

3) Mettre à jour son « book »

Remplissez le formulaire pas à pas.

Les champs marqué d'un * sont obligatoires.

- « Titre » : C'est le titre de votre book, indiquez de préférence le nom de votre agence *
- « Logo » : si vous avez un logo (facultatif)
- « Photo » : votre photo ou tout visuel pouvant vous identifier aux yeux des visiteurs du site *
- « Texte de présentation » : présentez votre agence par un texte relativement bref*
- « Coordonnées » : les champs obligatoires permettront de localiser votre agence sur la carte. Les champs non-obligatoires donneront plus d'information aux visiteurs pour vous contacter. *



- « Site Web » : vous avez un site Internet : donnez son adresse pour créer un lien vers lui. (facultatif)
- « Portfolio » : Vous avez déjà un portfolio ou une brochure PDF présentant votre agence ? Chargez-la, elle sera ensuite téléchargeable par les visiteurs (facultatif)
- « Projets » : Ajoutez autant de projets (de préférence réalisés) que vous souhaitez. ATTENTION : les champs « coordonnées » doivent être correctement remplis (adresse précise !) si vous souhaitez que vos projets apparaissent sur la carte d'Architectes pour tous. Toutefois, ces informations restent facultatives au cas où vous souhaitez préserver la confidentialité du projet et l'anonymat des clients. Vous pouvez ajouter autant d'images du projet que vous le souhaitez. Enregistrez le projet après toute modification. *
- « Adresse » : votre book sera accessible directement depuis une adresse unique. Cette adresse est générée automatiquement à partir du titre du book (solution recommandée). Vous avez cependant la possibilité de modifier cette adresse.
- Enregistrez le book après toute modification. Vous pourrez alors le prévisualiser. Pour retourner à la modification, utilisez l'onglet « Modifier » qui apparaît en haut du book.

B/ REMARQUES ET PRECAUTIONS A PRENDRE

Vous avez plusieurs modes d'exercice ?

Vous disposez d'autant de « books » « Architectes pour tous » que vous disposez de modes d'exercice (ex. vous avez une activité libéral et êtes associé(e) d'une société d'architecture : vous trouverez donc 2 books dans votre compte.)

Toutefois, seuls les modes d'exercice autorisant la maîtrise d'œuvre et permettant de répondre aux sollicitations des maîtres d'ouvrages donnent la possibilité d'avoir un book.

Vous exercez en société à plusieurs architectes ?

Tous les architectes associés et salariés d'une même société d'architecture disposent des droits de création et de modification du book de cette société, depuis son compte personnel sur le site Architectes.org.

Si un des architectes associés ou salariés de cette société d'architecture quitte la société, il ne dispose plus de ces droits.

Respectez les droits d'auteur !

Ne publiez sur votre book que des réalisations et projets dont vous êtes l'auteur.

N'oubliez pas de mentionner les éventuels architectes associés.

Si vous publiez des projets réalisés dans le cadre d'une agence que vous avez quitté, assurez-vous de l'accord des associés de cette société.

Assurez-vous que les droits d'auteur des photographes des images que vous publiez sont respectés et mentionnez-les dans la légende des images prévue à cet effet.

Confidentialité des projets

Il est important pour le bon fonctionnement d' « Architectes pour tous » que les informations de description des projets et notamment leurs coordonnées géographiques précises soient indiquées.

Toutefois, ces données peuvent être omises au cas où les maîtres d'ouvrage souhaiteraient préserver la confidentialité des informations et leur anonymat.

Responsabilité du CNOA

En tant qu'éditeur du site Architectes.org et du service « Architectes pour tous », le Conseil national de l'Ordre se réserve le droit d'intervenir en cas de contenus litigieux, illicites ou manifestement contraires à la ligne éditoriale du site.